

RAPPORT DU DEBRIEFING

Soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme

23/04/2018



PROGRAMME

- 11h - 11h05** Mot d'accueil
Sophie Charlier, Chargée de missions et coordinatrice des recherches-actions liées aux plaidoyers et à la formation, Le Monde selon les femmes
Présidente du Conseil consultatif Genre et Développement
- 11h05 - 11H15** Introduction
Lina Neeb, Gender Policy Advisor pour Oxfam Solidarité
Vice-présidente du Conseil consultatif Genre et Développement
- 11h15 - 12h20** Retour sur la Soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme.
- Avec les interventions de :*
- Hélène De Bock**, Direction Droits de l'Homme du Service Public Fédéral Affaires étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement
- Annelies Verstichel**, Secrétaire d'ambassade à la Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies à New York (intervention vidéo)
- Coralie Vos**, Secrétaire du Conseil consultatif Genre et Développement, membre de la délégation belge à la CSW62
- Françoise Bertieaux**, Députée du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Vice-Présidente du Réseau des femmes de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, membre de la délégation belge à la CSW62
- 12h15 - 12h55** Échange de vues avec les participant-e-s
- Avec la participation de :*
- Alexandra Adriaenssens**, Directrice à la Direction de l'Égalité des Chances du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, membre de la délégation belge à la CSW62
- Présidence de*
- Sophie Charlier**, Chargée de missions et coordinatrice des recherches-actions liées aux plaidoyers et à la formation, Le Monde selon les femmes
Présidente du Conseil consultatif Genre et Développement
- 12h55 - 13h** Conclusion
Lina Neeb, Gender Policy Advisor pour Oxfam Solidarité
Vice-présidente du Conseil consultatif Genre et Développement

RAPPORT DU DÉBRIEFING

La Commission de la condition de la femme (CSW)

C'est le seul organe intergouvernemental qui se consacre exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. La Commission tient une réunion annuelle avec des représentants des États membres, de la société civile et des agences des Nations unies à New York. Ils évaluent les progrès et les lacunes dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et examinent les questions émergentes liées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

La CSW joue un rôle important dans la promotion des droits des femmes, notamment en contribuant à l'établissement des normes mondiales relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Depuis 1996, ce mandat a été élargi au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing de 1995 ainsi que dans l'intégration d'une perspective de genre dans les activités des Nations Unies. Lors de la CSW, les États membres conviennent des mesures à adopter pour accélérer les progrès et promouvoir la pleine jouissance par les femmes de leurs droits politiques, économiques et sociaux.

Lors de chaque session, la Commission :

- tient un débat général sur le thème prioritaire afin d'identifier les objectifs atteints, les lacunes constatées et les défis à relever;
- organise des tables rondes sur le thème prioritaire en vue de partager les expériences et bonnes pratiques;
- convient de mesures visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes par l'adoption de conclusions concertées et de résolutions.
- évalue les progrès réalisés au niveau de la mise en œuvre des conclusions concertées d'une session précédente ;
- convoque des groupes de discussion interactifs sur les moyens et les initiatives permettant d'accélérer la mise en œuvre des engagements pris;
- discute des nouvelles questions ayant des incidences sur l'égalité des sexes ;
- examine le rapport de son Groupe de travail sur les communications ;

Le thème prioritaire de la 62e session était "Les défis et les possibilités de parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural". La CSW continue à connaître un certain succès : cette année, elle a pu bénéficier de la participation de plus de 4300 représentants de quelques 600 ONGs ainsi que 170 Etats.

Des problèmes d'organisation sont constatés au niveau des Nations-Unies. Il n'y a aucune traduction prévue lors des side events ou des négociations. Lorsque cela a été prévu, c'est parfois annulé au dernier moment, ce qui empêche des échanges entre anglophones, francophones, arabophones, lusophones, etc. Les timings des side events sont très serrés ce qui ne permet pas de prendre du retard pour régler ce genre de problèmes. Les capacités des salles sont souvent trop peu élevées par rapport au nombre de personnes souhaitant participer aux événements.

Le travail du Conseil consultatif Genre et Développement pour la CSW

Au cours des 15 dernières années, nous avons assisté à une polarisation croissante entre les forces conservatrices et progressistes dans les forums internationaux. Une coalition contre les droits reproductifs et sexuels se bat pour le droit souverain d'uniquement mettre en œuvre les accords conclus à l'ONU dans le plein respect de son contexte culturel et de ses propres valeurs religieuses et

éthiques. En invoquant la souveraineté nationale, n'importe quel pays pourrait ainsi ignorer les accords de l'ONU.

La situation à la CSW est préoccupante. Il est important pour le Conseil, la société civile et les affaires étrangères de suivre de près ce processus et de lui donner la visibilité nécessaire. Le [Conseil consultatif genre et Développement](#) (CCGD) a mis en place un groupe de travail sur la CSW pour préparer son travail. Le Conseil a rendu fin 2017 deux avis¹ au gouvernement belge. Dans le premier, le CCGD a formulé des recommandations sur des éléments cruciaux pour la thématique de la 62^{ème} session à reprendre pour la position belge lors de la CSW. Dans le second, le CCGD a formulé des recommandations sur la stratégie à adopter pour faire face aux problèmes liés à la montée du conservatisme.

En juin, le groupe de travail CSW du CCGD va se réunir pour préparer la prochaine Commission dont le thème est « Systèmes de protection sociale, accès aux services publics et infrastructures durables pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ». Il a convenu de préparer une étude et d'organiser un séminaire pour nourrir le travail d'avis du Conseil. Ce groupe de travail est ouvert, il est possible de le rejoindre en contactant [Coralie Vos](#).

Belgique et CSW62

La délégation belge était composée de 26 personnes (dont 7 jeunes). Exceptionnellement, aucun ministre n'a fait le déplacement cette année.

Cette année, notre pays avait été sélectionné pour faire une présentation volontaire nationale sur le thème de revue. La présentation fut assurée par Mme Alexandra Adriaenssens et Mme Martine Simonis (Secrétaire Général de l'Association des Journalistes Professionnels), sur « Genre et médias : Politiques et actions en Fédération Wallonie-Bruxelles Belgique ».

La Belgique a co-organisé 4 side-events cette année:

- 12/3 « Empowering women and girls through access to health », co-parrainé par CY, AR, BE, BG et KZ avec l'Ambassadeur Pecsteen comme modérateur et la Sénatrice Petra De Sutter comme panelliste.
- 13/3 "Fighting violence against women in politics", organisé par la RS des NU sur la violence contre les femmes, Mme Dubravka Simonovic, et co-parrainé par BE, CH en HR – Opening remarks door Ambassadeur Pecsteen
- 13/3 "Empowering rural women: building resilience to climate change in the SIDS", organisé par les îles Marshall Islands et co-parrainé par BE et CA. Mme De Sutter fit les closing remarks
- 15/3 « Lutte contre la violence à l'égard des femmes », co-parrainé par la Tunisie et le Maroc et avec Mme Adriaenssens comme paneliste.

A New York, c'est l'UE qui a le lead des négociations qui se font via une série de groupes de travail. Dans le passé, des diplomates belges ont intégré l'équipe de négociations UE. L'UE a organisé 2 sessions de consultation avec les ONGs durant les négociations des conclusions agréées.

Coordination par le SPF Affaires étrangères

Le service droits de l'Homme et Démocratie du SPF Affaires étrangères, se charge traditionnellement de la coordination intra-belge en vue de :

¹ Ces avis sont disponibles en ligne <http://argo-ccgd.be/fr/adviezen> ou sur demande auprès du secrétariat du CCGD.

- La composition de la délégation belge et, le cas échéant, le programme des dignitaires présent(e)s ;
- La définition de la position belge qui est traditionnellement étayée dans un position paper;
- La rédaction d'éventuelles interventions belges ;
- L'organisation/participation de la Belgique à des side-events en marge de la CSW.

Cette coordination se fait essentiellement par une série de contact informels entre administration compétentes, une consultation formelle avec la société civile, ainsi que la coormulti qui sert à formaliser la composition de la délégation, l'organisation par la Belgique de side-events, le position paper belge et une éventuelle intervention belge.

La rédaction du position paper belge se base sur une série de documents de cadrage, essentiellement européen, auxquels on ajoute ensuite les éléments fournis par les experts concernés (cette année la deadline était fixée au 16 janvier) ainsi que ceux transmis lors de la consultation avec la société civile (25 janvier).

Réseau des femmes de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie et CSW

La CSW est un moment important pour ensuite pouvoir continuer les débats et mener le travail législatif au niveau des parlements. La présidence du réseau est actuellement africaine. Leur programme était donc particulièrement centré sur les enjeux et les opportunités pour les femmes et filles africaine.

Le programme de la francophonie cette année était varié. Deux thèmes ont été particulièrement marquants :

- L'autonomisation économique des femmes rurales. Lors des échanges, il est ressorti très clairement que les pays africains exigent une autre approche dans la manière dont on a fonctionné jusqu'à présent. Ils demandent de passer d'une approche micro à une approche à plus large échelle. Les débats se connectent alors aux opportunités que peut offrir la numérisation.
- Les actes de naissance. Plus de deux-tiers des francophones dans le monde n'ont pas d'acte de naissance. Il y a des réflexions au niveau international sur comment utiliser la numérisation pour permettre l'enregistrement dans les villages les plus reculés. Toutefois, il manque de débats sur le cadre juridique nécessaire pour entourer ces initiatives et éviter les abus et dérives des autorités et des bénéficiaires.

Déroulé des négociations en 2018

Aucune délégation n'était prête à répéter l'échec de 2012 lorsque la Commission n'était pas parvenue à un consensus sur une thématique similaire. Après une année 2017 marquée par les scandales sexuels et la présence des mouvements féministes à l'avant plan médiatique, une pression forte pesait sur les épaules de la Commission pour aboutir à des résultats. Plusieurs fois le facilitateur de cette session, le colombien Mauricio Carabali Baquero, a fait référence aux attentes du monde extérieur.

L'ambiance était constructive entre les délégations malgré de nombreuses tentatives d'affaiblissement du texte. De longues heures de négociations et deux sessions jusqu'aux aurores ont été nécessaires pour parvenir à un consensus. Cette année, le facilitateur n'a pas hésité à rappeler à l'ordre les États-membres lorsque le temps commençait à manquer et les débats à s'éterniser. Il a fait usage à bon escient des petits groupes de travail entre États-membres pour permettre aux tenants de positions divergentes de travailler ensemble à la formulation de propositions alternatives, notamment sur les questions des femmes défenseuses des droits humain, de la santé et des droits sexuels et reproductifs, l'éducation sexuelle complète, la famille ou encore les populations spécifiques.

La question de l'éducation sexuelle complète était particulièrement sensible pour une coalition d'Etats les plus conservateurs – groupes des états arabes, Russie, Vatican et CARICOM (la Guyane prend la parole pour ce groupe - soutenus par le groupe africain (mené par l'Egypte) et la présence aux portes des négociations d'organisations non gouvernementales américaines conservatrices, C-Fam en tête, demandant aux délégués de refuser toute mention à l'éducation sexuelle complète. Lors des déclarations finales, le Bahrein, l'Arabie Saoudite et le Vatican ont d'ailleurs critiqué l'adoption de langage controversé comme l'éducation sexuelle complète.

Face à l'opposition des plus conservateurs, certains pays ont à nouveau témoigné leur engagement pour les droits des femmes et des filles le groupe des États d'Amérique latine, l'Union Européenne, et ce qu'on appelle le groupe des montagnes - Canada, Norvège, Nouvelle-Zélande, Islande, Australie et Suisse.

La Tunisie, le Maroc et le Liban se sont également érigés en défenseurs des droits des femmes et des filles et des mouvements qui les protègent. Ces États ont fait entendre leurs voix pour la santé et les droits sexuels et reproductifs et une éducation sexuelle complète. Ils se sont ainsi distancés des positions du groupe africain et du groupe des Etats arabes lors des négociations.

Très vulnérables aux dérèglements climatiques, les États-membres du [Forum des Iles Pacifiques](#) et le groupe africain se sont fortement mobilisés pour la reconnaissance des effets du changement climatique et l'adoption des mesures sensibles au genre en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Ils ont également obtenu que les activités de pêche dont vivent bon nombre de femmes et filles rurales soient incluses dans le texte final.

Que contiennent les conclusions?

La première version du texte a été publiée le 2 février, un mois et demi avant les négociations finales. Beaucoup d'éléments importantes pour l'UE, la Belgique, les mouvements féministes et le Conseil consultatif Genre et Développement s'y retrouvaient : accès et contrôle des ressources naturelles ; droit à la terre et à la sécurité foncière ; droit à l'éducation ; résilience face aux changements climatiques ; travail décent et protection sociale ; accès universel des femmes et des filles à la santé et aux droits sexuels et reproductifs ; éducation sexuelle complète ; prévention et élimination de toutes les formes de violence, y compris les pratiques néfastes dont les mariages précoces ou forcés. Ces éléments restent bien présents dans le texte final².

Les conclusions concertées reflètent l'importance de renforcer les cadres normatifs, politiques et législatifs en matière d'accès aux ressources naturelles, économiques, et productives, y compris l'accès, l'utilisation la propriété et le contrôle des droits à la terre et son héritage. Des engagements existants concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs ont été réaffirmés, y compris en matière d'éducation sexuelle complète.

De nouveaux engagements ont été pris pour combattre la mortalité maternelle et les inégalités en matière ainsi que pour remédier au problème du manque d'effectifs dans le secteur de la santé.

La Commission reconnaît le harcèlement sexuel comme une forme de violence, un abus et une violation des droits humains des femmes et appelle les Etats-membres à mettre en place les actions de prévention et d'élimination nécessaires.

² Le texte des conclusions concertées et tous les autres documents adoptés durant cette CSW 62 sont disponibles à cette adresse : <http://www.unwomen.org/en/csw/csw62-2018/session-outcomes>

Malgré des tentatives d'affaiblissement par le groupe africain et CARICOM, le texte final reconnaît que les pratiques préjudiciables (le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et les mutilations génitales féminines) affectent de manière disproportionnée les femmes et les filles rurales avec des conséquences à long terme sur leur vie et leur santé et la nécessité de les éliminer, notamment en combattant les normes sociales qui sous-tendent de telles pratiques.

Un élément très important en termes d'avancée est la reconnaissance des contributions majeures de la société civile, et en particulier des femmes défenseuses des droits humains. Quelques jours après l'assassinat de Marielle Franco, élue locale brésilienne et défenseuse des droits humains, y compris des droits des personnes LGBTQI, la nécessité de protéger les femmes défenseuses des droits humains et les victimes de violations des droits humains se retrouve pour la première fois dans des conclusions de la Commission. Deux paragraphes y sont consacrés.

Autre avancée, le texte souligne l'importance de renforcer la voix collective, les capacités d'agir, la participation et le leadership des femmes et des filles en milieu rural, ainsi que la participation pleine, égale et effective des femmes à tous les niveaux de prise de décision. Il reconnaît le rôle crucial joué par les organisations de la société civile des femmes rurales, les syndicats, les entreprises et les coopératives pour rassembler et unir les femmes rurales et les soutenir dans tous les domaines.

Enfin, un dernier élément ici ressort de la négociation est l'évolution de la description des femmes et filles rurales. Le texte final s'éloigne d'un discours centré sur les vulnérabilités des femmes et des filles rurales, présentées comme des sujets passifs. Il met en avant des femmes et filles en tant que sujets actifs de l'égalité des genres et du processus d'autonomisation. Il insiste sur l'importance de leurs rôles et contributions pour la réalisation de leurs droits et ceux des membres de leurs communautés, pour le développement durable et les économies.

Les femmes et les filles rurales sont décrites comme des citoyennes à part entière. Leurs droits humains sont réaffirmés dont le droit à l'alimentation, le droit à l'éducation et le droit au meilleur état de santé physique et mentale possible.

L'éducation des filles est très bien référencée dans le texte de cette année. Il reflète la nécessité d'un accès égal à une éducation de haute qualité et inclusive ainsi que la réduction des écarts entre les sexes dans l'accès, le maintien et l'achèvement de l'enseignement secondaire et supérieur, y compris la formation technique et professionnelle et les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Le texte liste également une série d'obstacles sexo-spécifique en matière d'accès et d'exclusion des filles rurales de l'éducation comme la féminisation de la pauvreté, le travail des enfants, toutes les formes de violence sexiste à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, y compris la violence et le harcèlement sexuel sur le chemin de l'école, la part disproportionnée des soins non rémunérés et du travail domestique, ainsi que les stéréotypes sexistes et les normes sociales négatives qui amènent les familles et les communautés à accorder moins de valeur à l'éducation des filles que les garçons.

Enfin, la Commission reconnaît aussi pleinement les situations particulière et les contributions des femmes et des filles indigènes ; porteuses d'un handicap ; d'ascendance africaine ; migrantes ; et des femmes âgées, notamment les veuves qui peuvent être laissées en marge de la société.

A côté de ce bilan positif, il faut tout de même relever que deux sujets d'importance pour les femmes et les filles rurales n'ont pas pu voir d'avancées.

Alors que les changements climatiques sont d'ores et déjà une réalité et que les zones rurales font face à ses conséquences, le texte final manque de grandes avancées en matière de climat et d'environnement en raison de la position des États-Unis. La plupart des paragraphes sont des copiés-

collés de précédentes conclusions concertées. Un petit pas en avant est l'attention spécifique accordée aux pays en développement et aux petits États insulaires en développement dans le paragraphe qui mentionne les défis soulevés par les changements climatiques en matière de pauvreté. La Commission rappelle également le plan d'action pour l'égalité des genres adopté lors de la dernière conférence pour le climat.

Le texte final reconnaît le potentiel des femmes migrantes rurales à favoriser le développement durable dans les pays d'origine, de transit et de destination. Il encourage aussi les efforts visant à améliorer la perception publique des migrants et de la migration. Mais en parallèle au processus du pacte mondial sur les migrations, des tensions sont apparues sur la prise d'actions pour la promotion et la protection des droits humains des femmes et des filles rurales réfugiées, déplacées à l'intérieur d'un pays, et migrantes. L'Inde a demandé une modification de texte pour que seules les personnes qui migrent de manière sûre, ordonnée et régulière soient concernées par le paragraphe en question. Le groupe africain souhaitait que cela s'applique à toutes sans cet ajout qui renvoie au langage utilisé dans le cadre du pacte mondial sur les migrations. Cette discussion a été soulevée dans les dernières minutes des négociations, et au vu de l'impossibilité d'aboutir à un consensus, ce paragraphe a été supprimé. Ceci doit servir d'alerte à celles et ceux qui suivent de près les négociations pour les deux pactes mondiaux sur les migrations.

Quel rôle la société civile a-t-elle joué dans ces négociations ?

La société civile était présente en nombre à cette Commission. Comme chaque année, de nombreux événements parallèles ont été organisés au siège des Nations-Unies mais aussi à l'extérieur dans un forum des ONG. C'est toujours une opportunité d'échanger avec des membres des délégations et de développer de nouvelles stratégies pour faire avancer l'égalité des genres.

Au niveau belge, il y a une tradition d'ouverture de la délégation à la société civile. Il restait une seule membre de la délégation durant les négociations, Coralie Vos qui était issue de la société civile. Il faut relever que la Commission appelle des expertises thématiques spécifiques qui croisent l'expertise genre.

Il est crucial pour la société civile belge de s'emparer du processus de la CSW, notamment par le biais du travail d'avis mené au Conseil consultatif Genre et Développement. Les conclusions concertées sont du *soft law* mais elles finissent référencées dans d'autres espaces de négociations et elles représentent le plus important engagement politique pour l'égalité des genres. C'est essentiel que les experts en genre ne soient pas les seuls intéressés par le processus mais qu'au contraire les contributions d'experts sur la thématique pour la position belge puis lors des différentes révisions du texte viennent enrichir le processus.

Les organisations de la société civile ont joué un rôle majeur dans l'adoption d'un texte fort de 19 pages, au lieu des 6 initiales. Il existe un réseau informel d'ONG active pour les droits des femmes. Il rassemble des expertises de tous les continents. Ce réseau se professionnalise chaque année et organise dorénavant des briefings quotidiens où les informations peuvent être échangées et des stratégies élaborées pour faire avancer les choses au niveau des négociations.

Les membres de ce réseau sont actifs à différents niveaux. Des experts et expertes des thématiques traitées dans les conclusions sont rassemblées pour proposer des modifications de langage aux différentes versions du texte qui vont sortir. Leurs inputs peuvent alors être transmis aux membres des délégations alliées selon leurs priorités. Il s'agit d'un réseau d'influence très important dont l'expertise est connue et reconnue par les délégués. On assiste d'ailleurs à de la politique de couloir lors des pauses où les positions sont partagées et la société civile à même de renforcer l'argumentaires

des délégués qui reconnaissent être des généralistes, spécialistes du système des Nations-unies, certes, mais en attente des contributions de la société civile sur le fond et le langage précédemment agréé.

Il y a également une valeur très symbolique à être physiquement présent jusqu'au bout. L'opposition l'a d'ailleurs très bien compris et mimique depuis quelques années les stratégies des organisations qui soutiennent les droits des femmes.

L'importance des contributions de la société civile sur le déroulé des négociations a été reconnue par l'Union Européenne qui a remercié la société civile dans son discours de fin de négociations. La directrice d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo Ngucka, a remercié les femmes rurales, certaines venant de la société civile et d'autres représentées dans les délégations, qui ont participé directement et indirectement, influençant et soutenant l'arrivée à des conclusions qui amélioreront leur vie. Malheureusement, il faut souligner que bon nombre de femmes et filles rurales ne sont jamais arrivées à New York en raison de problèmes pour obtenir leur visa.

Un résultat relativement bon – éléments à retenir pour la suite

Cette année - contrairement aux années précédentes - nous avons un résultat relativement bon par rapport aux autres années.

1. Accord sur tous les paragraphes des conclusions pour la première fois. Cette année, la Commission a abouti à davantage qu'à des déclarations vides
2. Les conclusions concertées reprennent des éléments qui ont posé des difficultés par le passé : l'approche des droits humains, le rôle des femmes défenseuses des droits humains et des organisations de femmes, les violences faites aux femmes et aux filles qui couvrent le harcèlement sexuel, les mutilations génitales et les mariages forcés.
3. La CSW reste une dynamique politique importante avec une participation très active des délégations et de la société civile
4. Nouveaux thèmes avec une première référence aux veuves et aux menstruations comme quelque chose de naturel et de sain. Les besoins spécifiques des filles et des femmes rurales sont reconnus.
5. Forte participation des organisations de jeunesse

5 facteurs clés ont permis d'aboutir à un résultat positif :

1. De nouvelles techniques de facilitations mises en place par la Colombie : fortement dépendant de qui est le facilitateur et de sa personnalité.
2. La thématique de cette année, les droits des femmes et des filles en milieu rural, était très importante pour les pays en développement et ils voulaient aboutir à des conclusions.
3. Un certain nombre de pays ont fait preuve de plus de modération que les années précédentes. Le Marco, la Tunisie et le Liban se sont opposés aux groupements régionaux avec des déclarations nationales concernant, par exemple, le rôle de la société civile et des organisations de défense des droits des femmes, les femmes défenseurs des droits humains, la santé et les droits sexuels et reproductifs et l'éducation sexuelle.
4. Un leadership fort à tous les niveaux : ONU Femmes, et plus particulièrement Puri, a eu un impact général sur la manière dont la santé et les droits sexuels et reproductifs ainsi que l'éducation ont été mentionnées dans le rapport du Secrétariat Général.
5. Négociations avec l'UE : la Pologne et la Hongrie rendent les négociations plus difficiles sur la santé et les droits sexuels et reproductifs. Les pays progressistes connaissent bien le cadre et la dynamique de négociation.

Les défis à venir

Cette année encore, un certain nombre de défis se sont à nouveau présentés :

- au niveau des acteurs : forces de blocage habituelles toujours présentes dans les négociations (Russie, Vatican, CARICOM) et à l'extérieur via une coalition d'acteurs conservateurs de la société civile³.
- au niveau des sujets : la diversité de la famille et l'incorporation de la clause de souveraineté ; santé et droits sexuels et reproductifs : Aujourd'hui, l'avortement et l'éducation sexuelle est un sujet très difficile sur lequel les États-Unis s'opposent fermement. Il faut rester très prudents sur un bilan positif de la CSW puisque deux semaines après, la Commission de la population et du développement a été bloquée pour la 3^{ème} fois en 4 ans. Ces dernières années, les débats y sont amers. Certains groupes de pays font valoir le « droit souverain » de chaque pays à ne mettre en œuvre que les recommandations du Programme d'action du Caire dûment conformes aux lois, aux priorités de développement et aux valeurs religieuses, éthiques et culturelles nationales.

Nouveaux défis :

- La perte d'un allié : les États-Unis ne sont plus un acteur aux vues similaires (santés et droits sexuels et reproductifs, éducation sexuelle, planification familiale, climat, commerce et libre-échange).
- Le thème des migrations est clivant
- Les tentatives de réseaux religieux de détricoter le cadre légal relatif à la santé et aux droits sexuels et reproductifs : pour en savoir plus voir Neil Datta, 'Restoring the Natural Order' <https://www.epfweb.org/node/689> ou Observatory on the Universality of rights, Trends report 2017, <https://www.oursplatform.org/wp-content/uploads/Rights-At-Risk-OURS-Trends-Report-2017.pdf>

Pistes d'actions à mener pour la société civile

Il est important de soutenir les pays qui ont eu le courage de faire preuve de résistance au sein de groupes plus conservateurs.

Il existe aujourd'hui une ouverture de la part des Affaires étrangères et du diplomate à New York pour recevoir le soutien de l'expertise thématique de la société civile pendant les négociations à New York. Il est important que la société civile soutienne le processus de la CSW et investisse ce rôle. Il y a toujours eu beaucoup d'ouverture de la part du ministère des Affaires étrangères et de l'Institut pour l'égalité des chances pour obtenir la contribution de la Belgique. Il est important d'apporter la contribution nécessaire. Ceci peut se faire en rejoignant le groupe de travail de la CSW afin de parler d'une seule voix.

La question du monitoring et du contrôle des engagements pris est cruciale.

Les besoins spécifiques des femmes et des filles rurales sont reconnus dans ces conclusions concertées. Il est important que cet élément soit pris en compte chaque année dans la position belge et les conclusions concertées quelle que soit la thématique prioritaire.

³ Voir à ce sujet Neil Datta, 'Restoring the Natural Order' <https://www.epfweb.org/node/689>

BIOGRAPHIES

Hélène De Bock est une diplomate belge. Elle travaille depuis 2013 à la Direction Droits de l'Homme de la Direction Générale des Affaires multilatérales et de la Mondialisation du Service Public Fédéral Affaires étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement. De 2011 à 2013, elle faisait partie de la délégation européenne à New Delhi en Inde après avoir travaillé pour l'ambassade belge à New Delhi de 2007 à 2010. Maître en économie, Hélène a travaillé pour le secteur privé comme *business analyst*, *project manager*, *auditor* et *risk analyst* avant de se lancer dans la carrière diplomatique



Annelies Verstichel est Premier Secrétaire d'Ambassade à la Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies. Basée à New York depuis 2015. Elle est la diplomate en charge des dossiers relatifs aux droits humains; aux enfants et conflits armés; aux femmes, à la paix et la sécurité ; et à la violence sexuelle dans les conflits. Titulaire d'un PhD en droits humains, spécialiste des droits des minorités, elle a également travaillé pour le Haut-Commissaire pour les minorités nationales de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, puis au Kosovo comme Policy Advisor sur les droits des communautés pour l'ICO et le RSUE pour le Kosovo. De 2010 à 2015, elle travaillait dans la Délégation belge auprès du Comité politique et de sécurité de l'UE sur des questions de Politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Elle a publié et enseigné régulièrement.



Coralie Vos est chargée de recherche sur la thématique du genre et développement pour le CNCD-11.11.11. Elle assure le secrétariat du Conseil consultatif Genre et Développement pour lequel elle anime des groupes de travail et facilite la rédaction des avis. Elle a travaillé pour Oxfam Solidarité en tant chargée de plaidoyer sur les violences faites aux femmes et aux filles entre juillet 2015 et mai 2016. Sur le plan académique, elle est titulaire d'un bachelier en droit de l'Université Catholique de Louvain et d'une maîtrise en sciences de la population et du développement de l'Université Libre de Bruxelles.



Françoise Bertieaux emprunte, dès 1983, la voie politique, armée de diplômes en Droit et Marketing, complétés d'une licence en Etudes théâtrales. Elle débute en tant qu'assistante parlementaire, puis chef de cabinet du Sénateur-Bourgmestre de Woluwe-Saint-Pierre, où elle apprend les bases du « métier » politique. Elle œuvre également à cette époque à la fondation des JRL d'Etterbeek dont elle assumera la présidence durant cinq ans. Ensuite, elle assure la vice-présidence des Jeunes MR au niveau national. Elle s'implique alors encore davantage sur la scène politique au sein de sa commune, Etterbeek, et puis de sa région, Bruxelles.



Alexandra Adriaenssens, politologue, dirige depuis 2001 la Direction de l'Égalité des Chances du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en charge de la promotion de l'égalité des femmes et des hommes et de la lutte contre les discriminations dans le cadre de compétences de la FW-B (enseignement, culture, jeunesse, médias et audiovisuels, éducation permanente, aide à la Jeunesse, sport). Elle a donc développé une expertise importante en matière d'égalité des femmes et des hommes et de lutte contre les discriminations dans ces différents domaines. Elle représente la FW-B, pour ces matières, au sein du Conseil de l'Europe et des Nations unies.

LISTE DES PARTICIPANT·E·S

Marianna Barberio

Volunteers Coordinator, SoutienBelge
OverSeas

Françoise Bertieaux

Députée au Parlement de la Fédération
Wallonie-Bruxelles,
Vice-présidente, Réseau des femmes de
l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Emma Bossuyt

Beleidsmedewerker, 11.11.11

Carmelina Carracillo

Responsable secteur politique, Entraide et
Fraternité

Marlies Casier

Chargée de plaidoyer international, Sensoa

Sophie Charlier

Chargée de missions et coordinatrice des
recherches-actions liées aux plaidoyers et à la
formation, Le Monde selon les femmes
Présidente du Conseil consultatif Genre et
Développement

Annie Cornet

Professeur ordinaire, HEC-ULg
Responsable de l'Unité de recherche EGID -
Etudes sur le Genre et la Diversité en Gestion
Membre du Conseil consultatif Genre et
Développement

Hélène De Bock

Diplomate, Direction Droits de l'Homme du
Service Public Fédéral Affaires étrangères,
Commerce Extérieur et Coopération au
Développement

Ellen De Geest

Conseillère, Cellule stratégique Coopération
au développement, cabinet De Croo
Membre consultatif du Conseil Consultatif
Genre et Développement

Benoît De Waegeneer

Thematic Officer Sustainable Food Systems,
Oxfam-Solidarité

Eva Declerck

Medewerker Internationaal Beleid, Ça varia

Khadidiatou Diallo

Présidente, GAMS Belgique

Amancay Egas

Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve

Violeta Julia Erazo

Comité International Péruvien

Etienne Godts

Head of unit Sustainable food systems, Oxfam
Solidarité

Karin Huybens

Première conseillère, Service des
commissions, Chambre des représentants

Carine Joly Furdelle

Conseillère, Institut pour l'égalité des femmes
et des hommes

Wiske Jult

Beleidsmedewerker, 11.11.11
Secrétaire du Conseil consultatif Genre et
Développement

Christiane Labarre

ASBL Femmes 2000
Membre du Conseil des Femmes
Francophones de Belgique

Lina Neeb

Gender Policy Advisor, Oxfam Solidarité
Vice-présidente du Conseil consultatif Genre
et Développement

Arnela Nurkovic

Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve

Stéphane Parmentier

Thematic Officer Sustainable Food Systems,
Oxfam Solidarité

Elisa Scheuer

Gender policy intern, Oxfam Solidarité

Marie-Pierre Smets

Sustainable Food Systems Unit, Oxfam
Solidarité

Zawadi Umuhoza

Médecins Sans Vacances

Liesbet Vangeel

Medewerker Beweging en Beleid, FOS
Membre du Conseil consultatif Genre et
Développement

Anthony Vanoverschelde

Advocacy Expert, Plan International Belgique

Françoise Vermeersch

Gestionnaire de projets, IFSI-ISVI, coopération
syndicale internationale

Audrey Villance

Chargée de projets Éducation & Citoyenneté
critique, ULB-coopération

Coralie Vos

Chargée de recherche, CNCD-11.11.11
Secrétaire du Conseil consultatif Genre et
Développement

Sharon Weinblum

Chargée de mission, Service multilatéral
mondial, Wallonie-Bruxelles International

Magdeleine Willame

Conseil des Femmes Francophones de
Belgique

Ce débriefing a été organisé par le Conseil consultatif Genre et Développement et la Direction Droits de l'Homme du Service Public Fédéral Affaires étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement.

Pour plus d'informations sur le Conseil consultatif Genre et Développement : www.argo-ccgd.be

Pour plus d'informations sur le Service Public Fédéral Affaires étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement : www.diplomatie.belgium.be

Cover image credits :

UN Women – Flickr album #CSW62

<https://www.flickr.com/photos/unwomen/albums/72157692666997871>